

## FÊTE DE MILLE-ISLES ET JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

# Fête de Mille-Isles & Journée de l'environnement

## Samedi 5 août, de 11 h à 16 h

(remis le 6, selon la météo)

PARC HAMMOND-RODGERS

MUSIQUE & ANIMATION - JEUX DIVERS - FRESQUE COLLECTIVE - JEUX GONFLABLES - CANON À MOUSSE  
 KIOSQUES D'INFORMATIONS - DISTRIBUTION DE PLANTES - SENTIERS D'HÉBERTISME - EDUCAZOO  
 ANALYSE D'EAU - CAMION DE RUE - ET AUTRES SURPRISES



MERCİ À NOS PARTENAIRES



### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Pour assurer le succès de cette journée, nous avons grandement besoin de bénévoles! Pour vous impliquer, contactez Camille Dion à [cdion@mille-isles.ca](mailto:cdion@mille-isles.ca) ou au 450 438-2958 poste 2615.

### CHEMIN DE MILLE-ISLES FERMÉ

Prenez note que le chemin de Mille-Isles, entre le chemin Black et le parc Hammond Rodgers, sera fermé pendant l'événement.

### RABAIS POUR L'ANALYSE D'EAU POTABLE

Cette année, H2Lab offre à nouveau des rabais pour l'analyse d'eau potable.

La procédure se fera en ligne **entre le 31 juillet et le 7 août inclusivement**. Voici la procédure d'inscription :

1. Rendez-vous sur le site [boutique.h2lab.ca/collections](http://boutique.h2lab.ca/collections)
2. Cliquez sur la collection "**Analyse d'eau potable**"
3. Sélectionnez le forfait d'analyse de votre choix (forfait 1 à 7) et complétez les informations
4. Sélectionnez le mode de livraison « Récupérer ». Ensuite, sélectionner « Sainte-Agathe-des-Monts », dans la section Centres de retrait, afin qu'il n'y ait pas de frais de livraison
5. Pour appliquer le rabais, inscrivez le code **MISLES2023** dans la case **Code de réduction**, puis complétez votre achat. Ce code est **valide du 31 juillet au 7 août inclusivement** et donne **40% de rabais** pour les forfaits sélectionnés
6. Identifiez vos bouteilles avec le code de commande à 5 chiffres (commençant par BXXXXX) disponible dans le courriel reçu « Demande d'analyse ». Inscrivez également la date de prélèvement et le nom du client sur les contenants, avant d'amener vos échantillons
7. Venez récupérer les contenants durant la Fête de Mille-Isles & Journée de l'environnement ou à la réception de l'hôtel de ville (entre le 1er et 7 août - heures ouvrables)
8. Faites votre prélèvement le 7 août et rapportez le à l'hôtel de ville entre 9 h et midi (1262 ch. de Mille-Isles)



# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Édition juillet 2023

## Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec :

« Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »

### Les états financiers 2022

L'état financier exigé des municipalités par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est très complexe et fournit de nombreuses informations. Ce rapport est donc un sommaire des principaux états financiers et de ses éléments.

### **Obligation de l'audit :**

L'auditeur externe doit auditer, entre autres, pour l'exercice pour lequel il a été nommé, les états financiers. Il fait rapport de son audit au conseil. À l'intérieur de son rapport, l'auditeur externe déclare si les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date (article 966.2 du Code municipal).

Préparés par le cabinet de comptable Gariépy Bussière CPA Inc., les états financiers audités de l'année 2022, déposés en séance ordinaire du conseil municipal le 3 mai 2023, démontrent que la valeur des avoirs des citoyens s'élève à 9 689 916 \$ comparativement à 9 527 485 \$ pour 2021. Ce montant représente la valeur de nos infrastructures telles : hôtel de ville, caserne, garage, chemins et bâtiments municipaux, véhicules, etc. ainsi que les fonds réservés et les surplus.

L'année fiscale 2022 s'est terminée avec un excédent de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 36 302 \$, soit une diminution de 168 204 \$ par rapport à l'année précédente qui incluait cependant la subvention COVID-19 du gouvernement du Québec d'un montant de 133 868 \$. Le solde de cet excédent s'explique encore une fois par l'augmentation importante du nombre de droits de mutation et par une saine gestion des finances municipales. Concrètement, l'excédent a permis à la Municipalité de limiter la hausse de taxe en équilibrant le budget 2023, de sorte que le surplus accumulé affecté et réservé pour le budget 2023 s'établit à 330 000 \$ pour une deuxième année consécutive. Quant aux fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 378 318 \$ et sont constitués des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés au montant de 142 153 \$, du fonds de roulement de 222 539 \$ et du nouveau fonds obligatoire depuis 2022 de 13 626 \$ en prévision d'une élection ou un référendum. La dette à long terme au 31 décembre 2022 pour l'ensemble de la Municipalité de Mille-Isles est de 3 504 363 \$ dont 1 199 964 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec et ses organismes.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que :

« Le trésorier ou greffier-trésorier d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal... ».



# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Édition juillet 2023

Voici la rémunération 2022 pour les membres du conseil municipal :

<b>Fonction</b>	<b>Rémunération annuelle</b>	<b>Allocation annuelle</b>	<b>Total annuel</b>
Maire	16 690 \$	8 346\$	25 036\$
Maire préfet suppléant (MRC)	12 900\$	6 450\$	19 350\$
Conseillers	5 564 \$	2 781 \$	8 345 \$

## Liste des contrats

Le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

## Faits saillants de l'année 2022

En 2022, la Municipalité de Mille-Isles a obtenu une subvention de 170 495 \$ du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Cette subvention comprend la bonification de 7 474 366 \$ dans la circonscription d'Argenteuil pour des infrastructures municipales, dont 233 698 \$ était dédié à Mille-Isles. Cette subvention récurrente a permis à la Municipalité, en 2022, d'effectuer des travaux de remplacement de plusieurs ponceaux sur la montée du Pont Bleu, de remplacer le gros ponceau de la décharge du lac de la Vierge sur la côte Saint-Joseph et de remplacer deux ponceaux sur la côte Saint-Eustache.

En 2023 et 2024, la Municipalité devra compléter la totalité des investissements de sa programmation quinquennale du programme TECQ 2019-2023 en s'assurant de respecter le seuil minimal d'immobilisation à maintenir au montant de 411 000 \$. En additionnant ce montant à la contribution gouvernementale de 1 257 539 \$, il s'agit donc d'investissements d'une valeur de 1 668 539 \$ sur les cinq années du programme qui doivent être réalisés de 2019 à 2024. À ce jour, 1 396 490 \$ de travaux admissibles ont été exécutés dans les quatre premières années. Le solde de 272 049 \$ sera utilisé pour le remplacement de ponceaux sur les chemins Benny et Edwise ainsi que sur de l'asphaltage dans le secteur du lac Paul.

En date du 31 décembre 2022, on observe la construction de vingt-quatre (24) habitations pour une valeur totale de travaux estimés de 10 029 500 \$. Il y a eu des demandes pour sept (7) garages détachés pour une valeur estimée de 393 000 \$ et vingt-sept (27) permis d'agrandissement et/ou de rénovations d'immeubles existants d'une valeur estimée de 725 965 \$. Ces données présentent encore une augmentation importante par rapport aux années précédentes, en passant d'une valeur estimée totale de 6 831 470 \$ pour 2020, 8 205 468 \$ pour 2021 et 15 270 618 \$ pour 2022. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

La valeur foncière servant à la taxation 2023 s'élève à 299 858 900 \$ en valeur imposable comparativement à 294 100 100 \$ pour la taxation 2022, soit une augmentation approximative de 2 %. De cette valeur imposable, 34 010 157 \$ provient de la catégorie des immeubles non résidentiels (INR). La catégorie des INR est essentiellement composée des commerces alors que la catégorie des immeubles résiduels comprend tous les autres immeubles, notamment les immeubles résidentiels, les terrains vacants et les secteurs agricoles et forestiers. Un immeuble peut appartenir aux deux catégories, dépendamment de ses activités. Au cours de l'année 2020, le conseil municipal avait pris la décision d'instaurer des taux variés de taxation en fonction de ces deux catégories d'immeubles puisque les INR sollicitent généralement plus de services municipaux que les immeubles résiduels.



# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Édition juillet 2023

D'une durée de trois ans, de 2021 à 2023, le rôle triennal en vigueur a été reconduit en 2020 sans être équilibré par la MRC d'Argenteuil, de sorte que nous n'avons pas subi d'augmentation significative des valeurs imposables en 2021, 2022 et 2023. Ce sera cependant le cas lors de l'équilibrage du prochain rôle triennal car la Municipalité possède actuellement un facteur comparatif de 1.52, ce qui signifie que les propriétés de Mille-Isles se sont vendues, en moyenne au cours des dernières années, à des montants de 52 % supérieurs à l'évaluation foncière imposable sur laquelle la Municipalité se base pour la taxation. Ainsi, nous pouvons déjà prévoir que l'équilibrage du prochain rôle triennal, dès 2024, apportera une hausse historique des valeurs foncières, comme ce fut le cas avec nos voisins du sud à la Municipalité du Canton de Gore.

En terminant, j'invite les citoyennes et citoyens de Mille-Isles qui désirent en savoir davantage sur l'état des finances de la Municipalité à consulter le site internet à l'onglet « Documentation », lien « Budgets et Rapports ». Le rapport financier 2022, la liste des contrats et les prévisions budgétaires 2023 sont disponibles à cet endroit. Ces documents sont aussi disponibles au bureau de la Municipalité pour consultation.

**Howard Sauvé**, maire

*Original signé*

**7 juin 2023**

**Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 7 juin 2023**

## RAPPEL

### QUATRIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La Municipalité de Mille-Isles souhaite rappeler à ses citoyens que la date d'échéance pour le quatrième versement des taxes municipales est le **vendredi 11 août 2023**.

### FEU DE FORÊT

Des feux de forêt d'une ampleur inégalée brûlent toujours au Québec. Des centaines de milliers d'hectares ont déjà été ravagés par un grand nombre d'incendies, qui pourraient prendre encore des semaines pour s'éteindre complètement.

Soyons vigilants et demeurons à l'affût des mesures préventives.



Liste des restrictions en vigueur  
Société de protection des forêts contre  
le feu - SOPFEU

<https://cartes.sopfeu.qc.ca/>

Carte interactive des prévisions de  
déplacements de la fumée

[https://firesmoke.ca/forecasts/  
current/](https://firesmoke.ca/forecasts/current/)

Indice de qualité de l'air en  
temps réel

<https://www.iqair.com/ca/>



## APPEL À TOUS

Nous souhaitons enrichir nos archives. Nous sommes à la recherche de souvenirs, que ce soit des photos ou des articles patrimoniaux qui ont marqué notre histoire. Dépoussiérez vos trésors et venez nous rencontrer à l'hôtel de ville. Nous ferons des photocopies ou, si vous préférez, vous pouvez nous les transmettre par courriel à [mayerlauzon@yahoo.ca](mailto:mayerlauzon@yahoo.ca)

Patrimonialement vôtre!



## CONSULTATION CITOYENNE

Un immense merci à tous ceux et celles qui ont répondu au questionnaire de consultation citoyenne. Ce dernier visait principalement à valider si l'esquisse proposée répondait à vos attentes, tout en nous permettant de prendre connaissance de vos suggestions d'ajouts ou modifications.

### Quelques faits saillants :

61 répondants

93 % ont répondu que cette proposition "répond tout à fait à leurs attentes"

Parmi les idées de vocation :

Bibliothèque / Lieu culturel ;

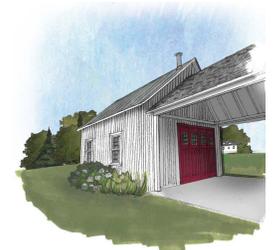
Musée, exposition, prestation musicale intimiste;

Événement et espace communautaire favorisant les rencontres citoyennes.

*\* Ce projet bénéficie d'une subvention issue du Programme de développement économique du Québec / Fonds canadien de revitalisation des communautés)*



Esquisse  
proposée  
Bâtiment  
Maple Grove



# TRAVAUX PUBLICS

## SIGNALISATION - MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION



La vitesse excessive des véhicules qui circulent sur nos routes est un enjeu récurrent avec lequel nous devons composer sur l'ensemble du territoire de Mille-Isles. Nous tentons, par différentes mesures, d'apaiser la vitesse des usagers sur nos routes. De plus, avec la fermeture de la route 329 durant la saison estivale, le débit de la circulation a considérablement augmenté sur nos routes locales. Afin de sensibiliser les conducteurs, nous avons réinstallé des balises de 30 km/h et 50 km/h au centre de deux voies de circulation et ce, afin de rappeler aux conducteurs les vitesses permises. Des dos d'âne amovibles ont également été installés à certains endroits spécifiques afin de ralentir la circulation. Si vous constatez une problématique de vitesse sur votre route locale, nous vous invitons à informer la direction du Service des travaux publics par téléphone au 450-438-2958 poste 2612 ou par courriel à [jraymond@mille-isles.ca](mailto:jraymond@mille-isles.ca) ou encore, à communiquer avec la Sûreté du Québec afin de les informer. Le service de police est là pour nous aider.



**PATROUILLE CANINE A. ROY**

**1 800 950-4280**

[patrouillecanine@hotmail.com](mailto:patrouillecanine@hotmail.com)

**SOS TRAVAUX PUBLICS**

**1 855 960-0699**

# ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Édition juillet 2023

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>5 août</b> Fête de Mille-Isles & Journée de l'environnement*	<b>6 août</b> (Date de remise - Fête de Mille-Isles, si reportée)	<b>7 août</b> 13 h Monday Group	<b>8 août</b> 19 h Conférence D.O.A. (\$)	<b>9 août</b> 9 h Groupe de marche	<b>10 août</b> 9 h 30 Atelier Éco éducatif	<b>11 août</b> AM Atelier cueillette (\$)
		<b>14 août</b> 13h Monday Group		<b>16 août</b> 9 h Groupe de marche	<b>17 août</b> 9 h 30 Atelier culinaire	<b>18 août</b> 20 h Contes et légendes



## Fête de Mille-Isles & Journée de l'environnement



**Samedi 5 août, de 11 h à 16 h**

(remis le 6, selon la météo)

PARC HAMMOND-RODGERS



CONFÉRENCE DE D.O.A.

(Développement Ornithologique Argenteuil)

**Aménagement de sa cour pour les oiseaux forestiers**

8 août 2023 - De 19 h à 20 h 30

GRATUIT pour les membres de la D.O.A.

(5 \$ pour les non-membres)

Réservation par courriel [cdion@mille-isles.ca](mailto:cdion@mille-isles.ca)

ou téléphone 450 438-2958



**Atelier de cueillette de champignons forestiers**

Vendredi 11 août

durée de 3 h - 15 \$

Nombre de places

limitées

Inscription par courriel

au [cdion@mille-isles.ca](mailto:cdion@mille-isles.ca)

ou 450 438-2958

Activité offerte en collaboration avec l'entreprise Domaine Larouge (atelier offert en français / Workshop in French)

**Cinéma en plein air**

Jeudi 24 août à 19 h 30

**LE CHAT POTTÉ 2 - LA DERNIÈRE QUÊTE**

(1262 ch. Mille-Isles)



Consultez notre site [mille-isles.ca](http://mille-isles.ca) sous la rubrique *Loisirs et communauté* pour en savoir plus sur les activités et événements à venir



## REPRISE DE L'OPÉRATION ÉRADICATION DE LA RENOUÉE DU JAPON 2023

Les interventions effectuées par la Municipalité dans le but d'éradiquer cette espèce envahissante ont reprises le 3 juillet dernier et se poursuivront durant toute la saison estivale. Une employée spécialement formée pour intervenir adéquatement communiquera toujours préalablement avec les citoyens avant de visiter une propriété touchée.

Nous vous rappelons qu'il est important de ne pas couper les plantes mais de nous signaler leur présence. Votre collaboration est essentielle pour nous aider à contrôler la propagation de ces espèces et ce, en déclarant leur présence sur le territoire au 450-438-2958, poste 2612 ou par courriel au [jraymond@mille-isles.ca](mailto:jraymond@mille-isles.ca)

### Renouée du japon



Pour en connaître plus sur les espèces exotiques envahissantes  
Visitez notre site [mille-isles.ca/urbanisme-et-environnement/environnement](http://mille-isles.ca/urbanisme-et-environnement/environnement) sous la rubrique espèces exotiques envahissantes

## ÉCOCENTRE LES BONS VOISINS - RAPPEL

L'écocentre est le lieu tout indiqué pour disposer de matières résiduelles et ce, en favorisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation. Il est important de rappeler que ce n'est cependant pas l'endroit pour apporter les déchets qui peuvent exclusivement aller au site d'enfouissement. Pour vous assurer de ce qui est admissible (ou non), nous vous invitons à consulter l'endos de votre calendrier de cueillettes ou encore notre site,

[Urbanisme et environnement](#), sous la rubrique [environnement](#), onglet [matières résiduelles](#). Merci de votre collaboration!



## TABLE DE CONCERTATION DES LACS DE MILLE-ISLES



Le 18 juillet dernier, 17 riverains et représentants des associations de lacs se sont mobilisés autour d'une même table afin de discuter et s'entraider face aux enjeux de santé des lacs. L'objectif de ces rencontres est de renforcer la capacité d'agir des riverains en misant sur la force du nombre dans la recherche de solutions aux différentes problématiques identifiées : espèces exotiques envahissantes, bandes riveraines, mobilisation des riverains, etc. Cette rencontre a donné lieu à des discussions fort pertinentes qui sauront assurément outiller les riverains dans la valorisation des lacs. Contactez Gabriel Therrien si vous désirez en apprendre davantage : 450-438-2958, poste 2602, ou par courriel [gtherrien@mille-isles.ca](mailto:gtherrien@mille-isles.ca).

### INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : [www.mille-isles.ca](http://www.mille-isles.ca)



### PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : Municipalité de Mille-Isles.



## LE COMPOSTAGE COMMUNAUTAIRE

Nous tenons à vous rappeler que des conteneurs de compostage communautaire sont à votre disposition sur le territoire de la municipalité.

### Ces conteneurs sont situés à:

- L'hôtel de ville ;
- l'intersection du chemin Tamaracouta et du chemin Black ;
- l'intersection du chemin de Mille-Isles et de la Côte Saint-Joseph ;
- l'intersection du chemin du Lac Hugues et de la Route 329 ;
- l'intersection du chemin Tamaracouta et de la Côte Saint-Gabriel ;
- l'entrée du chemin Scraire.

### Voici trois (3) règles simples au sujet des matières acceptées dans les conteneurs communautaires :

- ✓ Ça se mange ou c'est une partie de quelque chose qui se mange (fruits, légumes, os, viandes, poissons, crustacés, etc.)
- ✓ C'est en papier ou en carton (souillé ou pour emballer, sinon ça va au recyclage) ;
- ✓ C'est un résidu de jardin (les branches et **les sacs de plastique réguliers et biodégradables ne sont pas acceptés dans les conteneurs. Seuls les sacs de papier sont autorisés.**)

## POINT DE DÉPÔT - HÔTEL DE VILLE

Saviez-vous que l'hôtel de ville de Mille-Isles est un site dépositaire de **crayons non fonctionnels** et de **piles déchargées**? Nous vous invitons à venir déposer les vôtres dans les boîtes prévues à cet effet lors de votre prochaine visite! *Veillez prendre note que les bouchons de liège ne sont plus acceptés dorénavant et ce, pour une période indéterminée.*

# COMMUNAUTÉ

## DES PANIERS SANTÉ ÉCONOMIQUES

Les paniers de fruits et légumes à bas prix offerts par l'organisme Café Partage d'Argenteuil sont distribués tout au long de l'année à Mille-Isles. Ils sont livrés à l'hôtel de ville un jeudi sur deux et vous avez le choix entre deux (2) différents formats : **le petit à 18 \$ et le gros à 24\$.**

**Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Café Partage au 450 562-0987. Le service est offert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire.**

# LA VOIX DES LECTEURS

**Il est toujours possible de nous acheminer votre texte puisqu'un espace est réservé à une tribune libre, permettant aux résidentes et résidents de Mille-Isles de s'exprimer sur un sujet qui les intéresse. Pour ce faire, veuillez nous envoyer le tout à l'adresse [questions@mille-isles.ca](mailto:questions@mille-isles.ca).**